

**Mesdames et Messieurs
les Conseillers Communautaires**

Affaire suivie par : Karine PACCOUD
Service des Assemblées
Tel : 04 69 41 01 88

Objet : Convocation du Conseil de Communauté

Madame la Conseillère Communautaire, Monsieur le Conseiller Communautaire,

Vous avez été désigné(e) en qualité de Conseiller(e) Communautaire suppléant(e) au Conseil de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

J'ai l'honneur de vous informer de la séance publique du Conseil de Communauté qui aura lieu le :

lundi 18 décembre 2023 à 18 h 00

à

VIRIAT (01440) – Place de la Mairie – Salle des Fêtes

Dans le cas où votre Conseiller(e) Communautaire titulaire serait absent(e), conformément à l'article L.5211-6 du code général des collectivités territoriales, vous serez appelé(e) à le(la) remplacer et à participer avec voix délibérative à cette réunion dès lors qu'il(elle) m'aura avisé de son absence par l'intermédiaire du service des assemblées.

Vous trouverez en pièce jointe l'ordre du jour et le rapport.

Vous remerciant de votre présence, je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère Communautaire, Monsieur le Conseiller Communautaire, l'expression de ma considération distinguée.

Cordialement



Le Président,

Jean-François DEBAT
Maire de Bourg-en-Bresse
Conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes